

## Les Anglais menacent Thiepval de près

### NOUS AVONS PRIS DIX CANONS

Paris, 26 juillet. — Une fois de plus la férocité des Allemands a eu raison de l'entêtement des Anglais. Au nord de la Somme, après trois jours de lutte, sous un feu d'enfer, nos alliés ont fini par s'assurer définitivement la conquête de Pozières, et le formidable bastion qu'ils ont dû enlever, maison par maison, était complètement maîtrisé dans la matinée du 26.

C'est un résultat intéressant, car la possession de cette position dominante rend maintenant très précaire la situation de l'adversaire dans Thiepval, en permettant de l'attaquer de flanc et de front à la fois.

Déjà, d'ailleurs, les braves « Tommies » progressent dans cette direction. Toutefois, après ce puissant effort anglais et la défensive acharnée des Allemands, une accalmie s'est tout naturellement établie sur

le front britannique, où il n'y eut dans la journée que des actions locales.

Du côté français, au sud de la Somme, le coup de main du 24 au sud d'Estrées, qui s'annonça par la prise d'une batterie et fut suivi hier par la capture d'un groupe de maisons puissamment fortifiées, s'est encore développé aujourd'hui par l'enlèvement d'une maison transformée en citadelle à 150 mètres du village.

L'importance du butin fait au cours de ces dernières opérations confirme leur réelle valeur puisque nous n'avons pas pris moins de dix canons, dont quatre pièces de 105.

En dehors de cette action de détail, la journée fut calme, le brouillard gênant le tir de l'artillerie et retardant par suite l'action de l'infanterie.

## COMMUNIQUES FRANÇAIS

Du 26 Juillet (15 heures)

Sur le FRONT DE LA SOMME, nuit calme.

Au cours du combat qui nous a permis d'enlever avant-hier l'îlot de maisons situé au sud d'Estrées, nous avons fait 117 prisonniers.

Nous avons ramené trois nouveaux canons allemands, et beaucoup de matériel trouvé dans le terrain conquis par nous le 20 juillet, au nord de Soyecourt, ce qui porte à six le chiffre des canons enlevés à l'ennemi dans cette journée.

SUR LA RIVE DROITE DE LA MEUSE, grande activité de l'artillerie DANS LE SECTEUR DE FLEURY. Nous avons pris sous notre feu et dispersé des détachements ennemis au nord de la Chapelle-Sainte-Fine.

Du 26 Juillet (23 heures)

AU SUD DE LA SOMME, un coup de main nous a rendus maîtres d'une maison fortifiée à 150 mètres environ au sud-est d'Estrées. Nous avons fait quelques prisonniers.

Quatre canons de 105 pris dans la batterie enlevée par nous avant-hier, au sud d'Estrées s'ajoutent au matériel déjà conquis.

Sur le reste du front, journée calme, sauf en Champagne où une lutte assez violente d'artillerie a eu lieu dans le secteur à l'ouest de Prosnes.

## COMMUNIQUES ANGLAIS

Du 26 Juillet (10 heures 45)

Le village de POZIERES est actuellement tout entier entre nos mains. Nos troupes territoriales ont poursuivi leur progression à l'ouest de cette localité; elles se sont emparées de deux tranchées fortement tenues et ont fait un certain nombre de prisonniers, parmi lesquels cinq officiers.

Rien d'important sur le reste du front.

Du 26 Juillet (19 heures)

En dehors de quelques duels d'artillerie et d'engagements locaux assez vifs en divers points, il n'y a rien de très important à signaler aujourd'hui.

## Les Anglais font un Carnage effroyable

Paris, 27 juillet. — Pour la deuxième fois depuis le début de la bataille de la Somme, les Allemands ont tenté une puissante contre-offensive sur tout le front tenu par les Anglais de Thiepval à Guillemont. Sur un front de 13 kilomètres, leurs bataillons ont, après un intense bombardement, furieusement attaqué les positions récemment conquises par nos vaillants alliés. Ceux-ci ont opposé à la ruée allemande une victorieuse résistance. Nulle part, en dépit des plus violents assauts, les troupes britanniques n'ont cédé, le moindre terrain et toutes les tentatives de l'ennemi ont été brisées net.

C'est particulièrement aux deux ailes que les Allemands ont porté leur effort. Alors qu'une attaque, partie du nord-est de Pozières, tentait vainement de déloger les Australiens du centre du village, des forces évaluées à une division exerçaient une pression formidable sur les contingents sud-africains défendant le bois des Fourneaux.

Fort heureusement, les reconnaissances aériennes avaient signalé depuis la veille d'importantes concentrations dans la région de Fliers, aussi le commandement anglais avait-il pris toutes les mesures nécessaires. Des renforts amenés au moment opportun barrèrent la route aux régiments bavarois qui avaient reçu l'ordre de s'emparer à tout prix des positions de Pozières.

Devant Guillemont, de terribles corps à corps se produisirent. Les Brandebourgeois ne revinrent pas moins de huit fois à l'assaut des retranchements occupés par les Anglais le 26 juillet, chaque fois ils furent repoussés avec d'énormes pertes.

L'artillerie anglaise s'est montrée admirable de précision et de sûreté à Pozières, notamment, et au nord de Bazentin-le-Petit, les vagues assaillantes furent littéralement fauchées par le feu des canons anglais. Ce même, au bois des Fourneaux, une colonne allemande prise sous le feu d'une batterie fut très éprouvée.

Les pertes allemandes, au cours de ces vingt-quatre heures, ont d'ailleurs été très élevées. Sur plusieurs points, les assaillants ont laissé de nombreux cadavres devant les retranchements de nos alliés. Les déclarations des prisonniers confirment l'étendue des pertes subies. Un sous-officier et sept hommes, pris non loin de Pozières, étaient les seuls survivants de leur compagnie.

De nouveau, parmi les contingents qui ont participé aux attaques d'avant-hier, on a pu identifier formellement des régiments arrivés du front de Verdun, depuis le début de l'offensive alliée dans la Somme.

## La Prise de Pozières

par les Australiens

Londres, 26 juillet. — C'est un peu après minuit que les Australiens ont, par une magnifique attaque, enlevé Pozières. Ce fut une tâche compliquée et qui dut être accomplie en plusieurs fois. Après quelques jours de

bombardement lent mais continu, l'artillerie britannique avait, à la tombée de la nuit, commencé à intensifier son feu. Enfin, vers la fin du temps fixé pour la préparation, un torrent de feu commença à se déverser sur les lignes s'étendant devant Pozières et, aussitôt après, les Australiens franchirent le parapet de leur tranchée. La première tranchée fut enlevée aisément, elle était presque nivelée, et il ne s'y trouvait plus que quelques Allemands la plupart blessés ou affolés par le bombardement.

Nos Australiens s'occupèrent aussitôt de la remettre en état, puis, quand l'artillerie recommença son tir, ils repartirent en avant à la conquête de la deuxième tranchée. Celle-ci était beaucoup plus soignée et quoique très endommagée par notre bombardement, elle fut fortement défendue. Bientôt après, les Australiens repartirent en avant par le petit bois qui est situé derrière le village et pénétrèrent dans le village lui-même. Quoique mis en pièces par le tir de notre artillerie, le village était fortement tenu par les Allemands.

Au milieu de ce village en ruines, en pleine nuit, sous un feu infernal de shrapnells et de mitrailleuses, les Australiens ont montré une bravoure et un sang-froid remarquables. Un certain nombre de défenseurs de Pozières avaient été recrutés dans une division envoyée rapidement d'Ypres. Les hommes ignoraient la région, et un fort groupe se rendit en levant les mains et sans raison. Ces réserves allemandes se trouvaient, il faut se le rappeler, dans un village complètement rasé par les projectiles reconnaissables seulement par ce qui restait des arbres et alors que la bataille faisait rage des deux côtés de ces nouvelles troupes.

## Le Château de Thiepval

Des renseignements de source anglaise, que nous avons reproduits récemment, affirment que le château de Thiepval, qui se trouve actuellement sur la ligne des hostilités, avait été, avant la guerre, bétonné et organisé comme une véritable forteresse, et que le propriétaire du château était Allemand.

Des renseignements que nous parvenons de bonne source, il résulte que ces informations étaient erronées, et que le propriétaire de ce château est un excellent Français, chevalier de la Légion d'honneur, ancien officier de réserve d'artillerie, occupant une place importante dans l'industrie française.

Nous déplorons de nous être fait involontairement l'écho de ces informations de nature à blesser dans son patriotisme un bon Français, déjà assez éprouvé par la destruction de cette belle propriété.

## La Fourragère aux Fusiliers marins

Paris, 26 juillet. — Le général commandant en chef les armées françaises vient

de conférer le port de la fourragère aux fusiliers marins avec l'énoncé suivant :

La brigade de fusiliers marins a fait preuve dans la défense de Dixmude de la plus grande vigueur et d'un entier dévouement. Avant que la brigade de fusiliers marins ne quitte la zone des armées, le général commandant en chef tient à lui exprimer sa profonde satisfaction pour les brillants services qu'elle n'a cessé de rendre au cours de la campagne, sous le commandement de son chef, l'amiral Ronarc'h.

La vaillante conduite de la brigade dans les plaines de l'Yser, à Nieupoort et à Dixmude, restera aux armées comme un exemple d'ardeur guerrière, d'esprit de sacrifice et de dévouement à la patrie. Les fusiliers marins et leurs chefs peuvent être fiers des nouvelles pages glorieuses qu'ils ont écrites au livre de leur corps.

## Le Joug allemand EN BELGIQUE

Comment fut célébrée la Fête nationale

Amsterdam 26 juillet. — Un correspondant arrivé de Bruxelles donne de nouveaux détails sur la façon inégale dont les habitants de la capitale belge ont tourné l'ordonnance de von Bissing ainsi libellée :

« Il est défendu de célébrer d'une manière quelconque la Fête nationale belge du 21 juillet 1918, déclarée jour férié légal par la loi belge du 27 mai 1890. La population devra s'abstenir de toutes démonstrations telles que réunions publiques, cortèges, rassemblements harangues, discours, fêtes scolaires, dépôt de fleurs devant certains monuments, pavoiement d'édifices publics ou privés, fermeture des magasins et cafés à des heures exceptionnelles. »

Alors, tous les magasins restèrent ouverts, tous les étalages furent décorés de vert, couleur d'espoir, chez les modistes, ce fut du velours vert, chez les drapiers, du drap vert; chez les maraîchers, des choux verts. Comme défense à l'abri de porter les couleurs nationales, tout le monde porta de minuscules rubans verts. Les Allemands étaient furieux!

## BRUXELLES FRAPPEE D'UNE AMENDE DE 1 MILLION 250.000 FRANCS

Amsterdam 26 juillet. — La ville de Bruxelles a été frappée d'une amende d'un million de marks (1 million 250.000 fr., pour avoir célébré vendredi passé la fête nationale belge.

## LE BOURGEMESTRE INQUIETE

Amsterdam, 26 juillet. — M. Lemonnier, premier échevin de la ville de Bruxelles, qui remplit les fonctions de bourgmestre depuis l'arrestation du bourgmestre M. Adolphe Max vient d'être inquiété à ce sujet pendant plusieurs heures dans son cabinet. Pendant ce temps, des perquisitions étaient opérées à l'hôtel de ville et à son domicile; ces recherches sont restées infructueuses.

## Les Journaux de Paris DE CE MATIN

### LE CONTROLE AUX ARMÉES

Le Figaro (A. Capus) :

Le projet rédigé sous l'inspiration socialiste avant, en effet, trop de dessous politiques et d'intentions étroites. Il contenait un amalgame trop fragile de l'esprit de la Révolution et de celui de M. Renaudel pour résister à la lumière crue de la tribune. C'est pourquoi, d'ailleurs, depuis trois jours à la fin de chaque séance, on l'emporte dans des colis pour le raffister en secret. Le lendemain, il paraît aussi obscur et aussi chétif, et la commission de l'armée le remet sur le métier une fois de plus.

### La Libre Parole :

La motion de M. Jules Delahaye a révélé une absurdité plus grave encore : les députés, parce qu'ils sont mobilisés dans les mêmes conditions que les autres citoyens, se trouvant qualifiés pour contrôler ceux qui, au point de vue militaire, sont leurs chefs! M. Jules Delahaye a prouvé que c'était inadmissible, et la Chambre lui a donné raison en déclarant « tout député mobilisé inéligible à la commission de contrôle ». Les plus puissants arguments militent pour qu'il en soit ainsi.

Mais il est, d'autre part, inconstitutionnel de créer des députés à droits inégaux et, puisque la discussion reprend aujourd'hui, on peut s'attendre à un assaut violent contre le texte du député de Maine-et-Loire. Sera-t-il maintenu? La moitié des députés environ ne jouira plus de droits égaux à ceux de leurs collègues. Sera-t-il rejeté?

### LE TRAVAIL DE NOTRE ARTILLERIE

Le Gaulois (colonel X...) :

Dans le secteur français, le mauvais temps de ces derniers jours a entravé les tirs de l'artillerie en gênant nos observateurs aériens. Néanmoins, nos batteries établies sur la rive gauche de la Somme accomplissent sans arrêt leur œuvre destructive sur la solide organisation défensive de l'adversaire constituée, notamment par les centres de résistance de Dénicourt, de Soyecourt et de Vermandovillers, elle offre ainsi une série de points d'appui prédominants dans notre front.

## NOUVELLE VICTOIRE RUSSE EN VOLHYNIE

### 4,000 Prisonniers

### Les Troupes russes en Galicie

## ERZINDJAN PRISE

### L'Arménie enlevée aux Turcs

### L'ENNEMI EN DÉROUTE

Paris, 26 juillet. — Les succès de nos alliés de Russie continuent. Si les nouvelles concernant les armées du nord sont relativement rares, du moins sommes-nous renseignés très régulièrement sur les progrès incessants du général Sakharoff, dans le secteur de la Lipa, aussi bien que sur l'offensive irrésistible du grand-duc Nicolas en Arménie.

Dans le nord, nul renseignement officiel n'est encore venu préciser la portée exacte des opérations du général Kouropatkine, qui, selon toute probabilité, ne vont pas tarder à prendre une envergure considérable. En tout cas, le recul imposé aux Allemands par ses armées ne paraît pas avoir subi d'arrêt ni amené les troupes du maréchal Hindenburg à engager de sérieuses contre-attaques.

Au centre, la contre-offensive esquissée par les Allemands aux environs de l'importante gare de bifurcation de Baranovitchi semble enrayée.

Dans toute la vallée du Dniester, le mauvais temps, qui a gêné les opérations sur le front occidental a également entravé les progrès des Russes. Il n'en demeure pas moins acquis que nos alliés poursuivent leur avance sur la Lipa, ce qui les rapproche d'un de leurs objectifs, Lemberg. Il semble en effet, que l'armée Sakharoff poursuit son avance et que des combats assez vifs sont engagés dans les contreforts des Carpathes.

Sur la rive orientale du Sty, les Russes ont pris l'offensive dans la nuit de lundi, au sud de Berestschko. Ce village est en territoire russe mais, 10 kilomètres au sud, commence le territoire autrichien, protégé par la hauteur de la Viscka-Gora (24 mètres), puis, en continuant encore pendant une lieue vers le sud, on rencontre un petit affluent du Sty, la Slonovka. C'est là que les Russes ont réussi à percer les réseaux de fils de fer et à pénétrer dans la position avancée de l'ennemi.

Poursuivant leur avantage, nos alliés ont franchi la Slonovka, défait l'ennemi, lui causant des pertes importantes en morts et blessés et lui faisant 4,000 prisonniers.

Dans cette région, entre Berestschko, en Volhynie, au nord, et Leschnioff, en Galicie, au sud, l'armée russe a franchi la frontière galicienne au nord de Brody et avancé dans la direction du sud.

La petite rivière Slonovka est un affluent du Sty dans lequel elle se jette en territoire galicien, au nord de Brody et au sud de Berestschko. Leschnioff est à quelques kilomètres au sud de la frontière russe.

En somme, l'armée autrichienne semble se désagréger.

D'autre part, sur la rive ouest du Sty, les Russes progressent également. Ils ont atteint le village de Lobatchevka, qui se trouve au sud de la Lipa, en territoire russe, mais à 4 kilomètres seulement de la frontière autrichienne.

Enfin sur le théâtre d'Arménie, l'armée du grand-duc Nicolas elle aussi développe superbement la victoire.

Les troupes russes signalées hier à 15 kilomètres d'Erzindjan, ont atteint cette ville et s'en sont rendus maîtres. C'est un nouveau coup terrible pour la Turquie après la perte de Trébizonde et celle d'Erzeroum.

L'Arménie est donc définitivement perdue pour la Turquie, incapable de réagir.

## La Prise d'Erzindjan

Pétrograd, 26 juillet. — Les Russes ont occupé Erzindjan, parachevant la conquête de l'Arménie.

Note. — Erzindjan est située sur l'Euphrate; elle contient 30,000 habitants. C'était, en temps de paix, le quartier général du 4<sup>e</sup> corps de l'armée turque. C'est avant tout un centre commercial très actif.

Erzindjan est, après Erzeroum, la plus grande ville de l'Arménie. Elle possède un célèbre sanctuaire encore vénéré de nos jours.

Erzindjan est à 150 kilomètres à l'ouest d'Erzeroum. L'Arménie est donc définitivement perdue pour les Turcs, désormais incapables de réagir. L'infortunée population, soumise depuis tant d'années à des massacres effroyables et périodiques, pourra enfin respirer.

La sauvagerie des Kurdes sera contenue par la protection tutélaire de nos alliés, et la Turquie, en attendant sa ruine aujourd'hui certaine, a déjà payé d'une de ses plus riches provinces sa trahison et ses crimes.

### IMPÉTUEUSE ATTAQUE D'UN RÉGIMENT SIBÉRIEN

Une Batterie enlevée

Note. — Au cours du combat du 23 juin, un de nos régiments d'infanterie de la région du Transmanour, par une attaque impétueuse, a délogé l'adversaire de tranchées de la région de la bourgade de Gvozdots et a continué de poursuivre les Autrichiens à l'ouest de cette bourgade. Aux confins ouest de la bourgade de Gvozdots-Mally, le régiment a été pris à courte distance sous une intense fusillade et un feu d'artillerie

de l'adversaire. Le commandant du régiment, colonel Semenov, ordonna de continuer la poursuite sans interruption. Le chef du 1<sup>er</sup> bataillon, lieutenant Goussak, débouchant en avant de la bourgade, sur une colline aperçut une batterie ennemie dans un jardin au delà de la route qui relie la chaussée de Kolomyisk au village de Tourka. Le lieutenant Goussak dirigea aussitôt une compagnie, sous le commandement de l'enseigne Goussak son fils, sur la droite de la chaussée afin de couper le chemin de la retraite à la batterie et l'empêcher de se replier sur le village de Tourka.

On voyait dans la batterie les avant-trains se lancer au galop en pleins champs, la batterie lancer ses derniers projectiles, la compagnie qui la couvrait ouvrir un feu désordonné et les artilleurs eux-mêmes, pris de la peur d'avoir leur retraite coupée, commencer à tirer avec leurs revolvers et leurs carabines.

L'enseigne Goussak, donnant l'exemple de la bravoure, entraîna sa compagnie qui, surmontant différents obstacles, déboucha rapidement sur la route dans la direction du village de Tourka, coupant la retraite à la batterie. Les avant-trains se trouvaient déjà près de la batterie. L'enseigne Goussak soumit la batterie à une fusillade, puis se rua sur elle avec sa compagnie à la baïonnette. La compagnie qui couvrait la batterie déposa les armes devant cet assaut et se rendit en même temps que la batterie elle-même.

Grâce à cette manœuvre, l'enseigne Goussak s'empara d'une batterie composée de quatre pièces de 15 centimètres, faisant prisonniers les officiers et les soldats avec leurs chevaux et leurs harnachements, ainsi qu'une compagnie de 150 hommes.

Les pertes subies par la première compagnie russe au cours de cet exploit sont insignifiantes.

## Nouvelle Victoire russe en Volhynie

### Nos Alliés franchissent la Rivière Slonovka et font plus de 4,000 Prisonniers

Pétrograd, 26 juillet (officiel). — Sur le front de la rivière Slonovka, affluent du Sty, nos troupes ont passé hier sur la rive gauche et ont défait nos adversaires, qui ont eu un grand nombre de tués et de blessés. Nous avons fait prisonniers 63 officiers et 4,000 soldats, et nous nous sommes emparés de cinq canons et de six mitrailleuses.

## Bel Exploit de nos Avions de Bombardement

Paris, 26 juillet (officiel). — Dans la nuit du 25 au 26 juillet, une de nos escadrilles a lancé quarante obus de 120 et deux de 200 sur les établissements militaires de Thionville et de Rombach.

Cette mission accomplie, la même escadrille est repartie avant le lever du jour pour aller bombarder un important dépôt de munitions près de Dun. Trente-huit obus ont été lancés sur cet objectif.

Dans la même nuit, vingt-neuf obus ont été lancés sur les gares de Vilosnes et de Eriucelles, et sur des bivouacs près de Dannevois.

## Une Bonne Réponse des Postiers français aux Boches de San-Francisco

Paris, 26 juillet. — Le 7 mai dernier, quelques Boches de San-Francisco, réunis dans un café, après avoir porté plusieurs toasts au Kaiser, s'avisèrent d'expédier au Kronprinz une carte postale ainsi libellée : « Kronprinz Friedrich-Wilhelm, Verdun (Allemagne). En avant, Fritz, nous sommes avec vous ! » La carte arriva à Verdun, d'où elle fut renvoyée aux expéditeurs par les soins de la poste française avec ces mots : « Pas encore arrivé à Verdun. » Les postiers, en France, ont de l'esprit ! Ça a dû épaté les Boches de San-Francisco.

# Chambre des Députés

Séance du mercredi 25 juillet

## Les Risques de Guerre sur la Côte occidentale d'Afrique

Paris, 25 juillet. — La Chambre reprend la discussion du projet comportant garantie par l'Etat des risques de guerre pour les voyages effectués sur la Côte occidentale et équatoriale d'Afrique jusqu'à la fin des hostilités, et remboursement au budget général de l'Afrique occidentale et équatoriale des sommes versées pour la garantie des dits risques depuis l'ouverture des hostilités.

En un langage fort clair, M. Gratien Candau, rapporteur, explique que ce projet est destiné à garantir à la Compagnie des Chargeurs Réunis chargée du service postal et de transport de l'Afrique occidentale, les risques de guerre qui n'étaient pas prévus dans la convention du 6 février 1907. Il expose les considérations d'ordre juridique qui militent en faveur de l'adoption du projet.

M. Doumergue, ministre des colonies, répond qu'il s'agit de savoir si certains des communications maritimes entre la France et l'Afrique occidentale continueront ou seront suspendues. Lors des traités de navigation avec diverses Compagnies, il avait été convenu que le risque de guerre serait couvert par l'Etat. On avait été moins généreux envers les Chargeurs Réunis, et pourtant, en 1912, on ne trouvait aucune Compagnie pour assurer ce service.

Au moment de la guerre, la Compagnie des Chargeurs réclama l'assurance du risque de guerre prévu dans les contrats avec les autres Compagnies, et menaça de suspendre le service. On ne pouvait le laisser suspendre au moment où étaient engagées les opérations du Cameroun.

On négocia. La Compagnie voulait que le ministère des colonies exploitât le service en régie et demandât un contrat durant après la guerre. On se mettait d'accord sur ce point que les colonies rembourseraient à la Compagnie les primes de risques de guerre. Il s'agissait avant tout d'assurer les rapports de l'Afrique et de la mère-patrie. (Applaudissements.)

Le ministre explique les clauses de l'accord intervenu avec les Chargeurs, et montre que le projet actuel est conforme à la décision des commissions autres que celles du budget sur la nécessité d'assurer un service de cargo-boats.

Le ministre ajoute que la réquisition aurait aussi mis à la charge de l'Etat la garantie du risque de guerre. Il rappelle que la Compagnie des Chargeurs n'a pas suspendu le service en attendant le vote de la Chambre. Il conclut en évoquant le grand concours militaire, économique et agricole que les colonies ont donné à la France. L'Afrique occidentale a conquis le Cameroun et donné 120,000 tirailleurs à la France. (Vifs applaudissements.)

Il a trop confiance dans le sens politique de la Chambre pour douter de son vote. (Vifs applaudissements et bravos.)

Après une vive réplique de M. Coccaldi et l'adhésion de M. Briquet, socialiste, le rapport si disputé est voté à mains levées.

### LA TAXATION DU BLE

La proposition de MM. Henri Cosnier et Patureau-Baronnet, ayant pour objet la taxation et la réquisition du blé et des céréales, est votée à main levée.

On discute ensuite la proposition de Victor Boret, réorganisant les services du ravitaillement civil et militaire, le recensement des ressources alimentaires et instituant des mesures générales contre la crise de la vie chère.

On réclame le renvoi à la commission, auquel s'oppose M. Victor Boret, rapporteur.

M. Bonnevue insiste pour le renvoi, vu la gravité des problèmes soulevés par la proposition.

M. Clémentel, ministre du commerce, engage la commission, si elle accepte le renvoi, à rapporter un texte clair.

On rejette les articles 5 et 6 et on renvoie l'ensemble à la commission pour une deuxième lecture.

### LES DEPUTES MOBILISES ET LE CONTROLE

M. Accambray, à propos du vote de la motion Delahaye, interdisant aux députés mobilisés d'être délégués au contrôle, dit que les députés aux armées doivent jouir de la considération nécessaire. Il demande donc la mise à l'ordre du jour d'une proposition dont la commission de l'armée est saisie depuis longtemps et dont il est l'auteur et qui vise la situation militaire des députés.

M. Accambray propose de la joindre à la discussion sur les députés.

M. Ghavox, rapporteur, demande le temps d'étudier la proposition de M. Accambray, et annonce qu'il fera un rapport favorable. (Très bien!)

Cette question ne sera donc pas discutée en même temps que celle des contrôleurs. La séance est levée à huit heures et renvoyée à demain trois heures.

### LA REHABILITATION DES FAILLIS

Au début de la séance, la Chambre avait adopté la proposition de loi modifiée par le Sénat, relative à la réhabilitation des faillis qui ont fait l'objet d'une citation à l'ordre de l'unité militaire à laquelle ils appartiennent.

### A la Commission de l'Armée

#### LES DELEGUES PARLEMENTAIRES

Voici le texte intégral des deux articles nouveaux du projet sur le contrôle parlementaire aux armées que la commission de l'armée a adopté cette après-midi, qu'elle présentera à la Chambre demain au début de la séance :

Art. 5. La Chambre nomme la délégation directe sur la proposition des commissions de l'armée, du budget, de la marine, de la guerre et de l'hygiène. La commission de l'armée pourra présenter trente candidats; les trois autres commissions dix candidats chacune en tenant compte autant que pos-

sible de la force numérique des groupes, c'est-à-dire le double au maximum des candidats à élire entre lesquels la Chambre aura à choisir. Les candidats sont choisis par ces commissions soit parmi leurs membres, soit parmi les autres membres de la Chambre. Trois jours avant la date fixée pour la nomination de la délégation, les commissions précitées remettent au président de la Chambre les propositions de candidats qui sont immédiatement inscrites à la suite du compte rendu « in extenso ».

Art. 6. Les noms contenus dans ces propositions sont répartis par groupes sur le bulletin de vote remis aux députés. Chaque député votant laisse subsister dans chacune des listes partielles qui constituent ce bulletin un nombre de noms égal à celui des députés à élire par chaque groupe.

L'élection se fait à la majorité absolue, conformément à l'article 8 du règlement.

Après deux tours de scrutin, le calcul de la majorité relative s'établit par groupes.

### A la Commission des Affaires extérieures

#### QUESTIONS DIVERSES

Paris, 25 juillet. — La commission des affaires extérieures a pris connaissance de divers documents relatifs aux lenteurs de la procédure en vigueur pour le rapatriement des prisonniers de guerre internés en Suisse.

Elle a décidé de demander la suppression de la plupart des formalités qui sont inutiles et préjudiciables et de proposer qu'à l'avenir l'exécutif soit délivré directement et sans délai par les représentants à Berne de la France et de l'Allemagne chaque fois que la commission des trois médiateurs militaires suisses a reconnu l'unicité que l'interné est complètement impropre au service.

Elle a donné mandat à ses représentants à la commission parlementaire des prisonniers de guerre de soutenir cette thèse.

M. Leygues, président, a entretenu la commission de la Roumanie ou l'accaparement des céréales par l'Allemagne crée à la population ouvrière et paysanne une situation de plus en plus pénible.

Il a résumé les événements qui se sont produits à Salonique et en Grèce au cours de la dernière quinzaine et montré par quels moyens les agents allemands et bulgares s'efforcent d'égarer l'opinion.

La Grèce court un grand péril, c'est dans la fermeté des alliés que réside la garantie de son indépendance et de son avenir. Depuis quelques jours, des changements notables se sont produits dans la position respective des empires du Centre et des alliés. Les changements favorables à ces derniers et qui ne manquent que le début d'une période nouvelle. La commission a voté ensuite un ordre du jour appelant l'attention du gouvernement sur la situation des Allemands à Shanghai.

### L'Extraordinaire Randonnée du Lieutenant Marchal

#### La Proclamation jetée sur Berlin

Paris, 25 juillet. — Nous pouvons aujourd'hui reproduire le texte complet de la proclamation jetée sur Berlin par le sous-lieutenant aviateur Marchal. Voici la traduction de ce document, rédigé dans le plus pur allemand :

« Nous aurions pu bombarder la ville ouverte de Berlin et tuer des femmes et des enfants innocents, mais nous nous contentons de faire connaître au peuple la proclamation suivante :

#### Les Aviateurs français

##### A la Population berlinoise.

« De nombreux Allemands clairvoyants savent désormais que la guerre a été déclenchée par les conseillers militaires des cours de Vienne et de Berlin. Tout message officiel ou officieux, et toute fausse interprétation, ne pourront pas annuler dans le monde ce fait bien établi, que le gouvernement allemand a voulu et prémédité la guerre, d'accord avec le gouvernement autrichien, et l'a rendue inévitable. Voilà le fait bien établi dont personne dans le monde, exception faite de l'Allemagne, ne peut plus douter. On a endormi le peuple allemand et on lui a menti pour le lancer dans une guerre qu'il n'a pas voulue. On a appelé guerre de défense et d'affranchissement une guerre toutouement préparée de conquête et de spoliation.

« Combien de temps durera encore ce carnage? Combien de fois ne vous a-t-on pas promis la paix? Pour la Noël de 1914, déjà; après, pour celle de 1915, après la prise de Varsovie; comme suite de l'occupation de la Serbie, on vous a toujours fait briller la paix devant les yeux. Maintenant, elle aurait dû se produire après la conquête de Verdun. Devant Verdun s'annonçaient en montagnes les cadavres de vos vôtres. On a gaspillé les vies allemandes avec une prodigieuse folie; les sacrifices sont innombrables, mais ils n'apporteront pas la paix.

« Les alliés ne manquent de rien; ils ne connaissent pas les cartes de pain, les cartes de graisse. Ils ignorent les jours sans viande. Les produits du monde entier sont à leur disposition et leur ravitaillement d'une façon régulière. Leurs forces augmentent toujours. Vos soldats connaissent l'armée française, son courage et son énergie. L'armée anglaise s'accroît journellement. Ce peuple de 50 millions d'habitants a établi le service obligatoire. L'appui de ses puissantes colonies parvient continuellement à la mère-patrie.

« Les Russes puisent toujours de nouvelles masses d'hommes dans leurs territoires immenses et mettent le surplus de leur matériel humain à la disposition des alliés. Leurs hommes sont maintenus bien armés et richement approvisionnés de munitions.

« L'Allemagne s'est aliéné la sympathie des nations neutres par l'assassinat en masse de nombreux innocents femmes et enfants, qui voyageaient sur les paquebots, et par sa façon cruelle de conduire la guerre.

« Le chiffre de ses ennemis augmente tous les jours. « Vous lutez pour vos rois sanguinaires, ajoutez la proclamation, pour vos junkers et pour vos agrariens. Nous luttons pour la liberté de tous les peuples contre la tyrannie d'une caste militaire; nous voulons la punition des coupables; nous voulons que la guerre soit conduite de telle façon que nous devienne impossible pour toujours, et de but sera atteint lorsque, en Allemagne, le peuple possédera le droit de décider lui-même de la guerre et de la paix. »

# DEPECHEES DE LA NUIT

## FRONT ITALIEN

### Heureuse Activité de nos Alliés

Rome, 25 juillet (officiel). Dans la vallée de LAGARINA et dans la zone de BORCOLA, notre artillerie a surpris par des tirs efficaces des colonnes ennemies en marche.

Sur le front POSINA-ASTICO, dans la nuit du 25 juillet, nous avons repoussé deux violentes attaques ennemies contre le sommet du MONT CIMONE. Nos opérations tendant à rejeter les adversaires du terrain enchevêtré et boisé descendant du MONT CIMONE vers TONEZZO continuent.

Sur le PLATEAU D'ASIAGO, nos troupes ont renforcé les positions atteintes. Dans de petites rencontres, nous avons fait hier une trentaine de prisonniers.

Dans la VALLEE DE TRAVIGNO, nous avons ont bombardé des parcs et des magasins à BELLA MONTE.

En CARNIE, les troupes d'artillerie contre les troupes et des chariots. La grosse artillerie de l'adversaire a lancé quelques obus sur des localités habitées dans le HAUT DEGANO, faisant quelques victimes dans la population.

Sur PISONZO, aucun événement important.

### Le Raid d'un Aviateur italien

#### Des Fleurs sur le Château où fut assassiné Batisli

Milan, 25 juillet. — Samedi matin, vers six heures, d'un champ d'aviation s'envola vers Trente un avion italien guidé par un aviateur irrédentiste. Une infernale fusillade suivit bientôt le vol de l'appareil.

Vers Rovereto, les difficultés furent particulièrement après, mais le voyage continua quand même. Finalement, l'aéroplane arriva à Trente, survola le château où Batisli trouva la mort.

La fusillade s'abaisa malgré la fusillade et laissa tomber une couronne de lauriers et d'œillets liée par un ruban tricolore auquel avait été suspendu, pour assurer la chute, un obus vide. L'aviateur ne borna pas là son voyage. Il accomplit au-dessus des campagnes qui composent la circonscription électorale de Batisli une véritable tournée pendant laquelle il répandit à profusion des exemplaires d'un manifeste, lequel, après avoir fait connaître les victoires des alliés sur tous les fronts, concluait :

« L'Allemagne est atteinte et battue par les armées russe, anglaise et française. La ruine qu'elle a méritée est désormais fatale et prochaine. Le cercle de fer autour de l'Autriche se resserre de plus en plus — elle mourra étranglée. Dans Trente, redevenue italienne, nous célébrerons alors les héros tombés, les martyrs immolés et le peuple trentin qui, parmi les supplices, attend avec une foi inébranlable l'armée libératrice. »

### Les Autrichiens se vengent sur les Hôpitaux

Rome, 25 juillet. — On se souvient qu'il y a quelque temps une formidable mine italienne faisait sauter les positions autrichiennes de Castelletto. Or, les Autrichiens, désespérant d'arrêter de ce côté l'avance italienne se vengent en bombardant les villages. Parmi les points les plus atteints se trouve Cortina d'Ampezzo; l'hôpital surtout a souffert du bombardement. Résultat : des malades, des femmes et des enfants tués ou blessés.

### Bombes sur Durazzo

Rome, 25 juillet. — Hier des avions italiens ont lancé des bombes sur les jetées et les hangars de Durazzo. Ils sont rentrés indemnes.

### Communiqué belge

Le Havre, 25 juillet. Quelques activités d'artillerie sur le front de l'armée belge.

### Courageuses Manifestations A BRUXELLES

#### La Foule crie : A bas l'Allemagne!

Amsterdam, 25 juillet. — Selon l'« Echo belge », le cardinal Mercier a assisté à un « To Deun » à la cathédrale de Sainte-Gudule à Bruxelles, à l'occasion de la célébration de la Fête nationale belge vendred dernier.

Mgr Locatelli, le nouveau nonce papal, était également présent. Le cardinal Mercier a fait un long sermon impressionnant sur le centième anniversaire de l'indépendance de la Belgique, sermon qui a été applaudi frénétiquement après quoi la « Brabançonne » a été chantée.

La foule qui se trouvait à l'intérieur de l'église s'élevait à plusieurs milliers de personnes. Comme elle s'écoulait, pendant la sortie, un officier allemand a cherché à passer à travers. Il a été tué et a dû fuir précipitamment.

Le cardinal Mercier s'est dirigé vers la gare, accompagné d'une foule immense chantant la « Brabançonne » et « Vers l'avenir ». Les troupes allemandes ont chargé frénétiquement la foule à coups de baïonnette et il y a eu de terribles mêlées.

Des scènes de désordre ont eu également lieu dans le voisinage de la bourse, où les Allemands ont frappé les femmes et les enfants à coups de fusil. Sur la place de la Nation et dans de nombreux squares où le public criait : « Vive le Roi ! A bas l'Allemagne ! A bas le kaiser ! ». De nombreuses arrestations ont été opérées.

## EN CALICIE

### L'Etan victorieux des Russes à 15 kilomètres de Brody

Pétrograd, 25 juillet. — Selon les derniers renseignements, les Russes sont à quinze kilomètres de Brody. Ils menacent de débordement le groupe ennemi qui opère et rendent définitivement intenable la position des forces ennemies dans la direction de Lvoff (Lemberg).

### Le Successeur de Sazonoff et la Politique russe

Pétrograd, 25 juillet. — Les journaux libéraux, le « Recht » et le « Den », déplorent le départ de M. Sazonoff, qui représentait seul l'élément modéré dans le cabinet. L'essentiel est qu'il n'y aura aucun changement dans la politique extérieure, et que si l'on se rapporte aux déclarations faites par M. Stürmer, quand il fut appelé à la présidence du conseil, une partie de son programme était de combattre énergiquement les influences allemandes, encore vivaces.

Certains journaux se demandent si M. Stürmer aura les qualités requises pour défendre les intérêts de la Russie quand viendra l'heure de la liquidation du grand drame qui bouleverse l'Europe ?

Outre, répondent ses amis, et sa présence aux affaires étrangères est la garantie d'une plus grande unité de vues dans la politique intérieure et dans la politique extérieure, puisque, président du conseil, M. Stürmer est le directeur de la politique générale.

Un des collaborateurs de M. Stürmer a tenu à certifier que le départ de M. Sazonoff ne modifierait rien la politique extérieure de la Russie. Le ministère des affaires étrangères change de titulaire répétit-il, mais il ne change pas d'orientation. Il ne peut en être autrement, car le vrai directeur de la politique extérieure de la Russie est le tsar. La désignation d'un nouveau ministre ne peut donc créer aucune inquiétude ni aucune équivoque chez nos alliés.

M. Sazonoff est réellement fatigué. Tuberculeux, il a dû se retirer dans un sanatorium. Il se peut que l'on ait profité de son état pour assurer une unité d'action plus complète dans les actes du gouvernement se rapportant à des questions intéressant à la fois la politique intérieure et la politique extérieure. Par exemple, au moment de la signature de la paix, nous aurons à régler avec nos alliés des questions d'ordre économique ou touchant à la politique intérieure du pays, qui se traiteront plus facilement si nous possédons un cabinet parfaitement homogène. Or, c'est justement cette homogénéité que l'on a cherché à obtenir.

### M. Stürmer et M. Briand

Paris, 25 juillet. — M. Stürmer, président du conseil, ministre des affaires étrangères en Russie, a envoyé le 25 juillet, à M. Briand, président du conseil, ministre des affaires étrangères, le télégramme suivant :

« S. M. l'empereur, mon auguste souverain, ayant daigné me confier le portefeuille de affaires étrangères, je tiens à assurer Votre Excellence que je serai heureux de collaborer avec elle pour resserrer toujours davantage les anciens liens d'amitié et d'alliance qui unissent de manière insoluble nos deux pays et pour servir d'un commun accord la grande tâche qui nous incombe dans les graves circonstances actuelles. »

M. Briand a répondu le 26 juillet :

« Je prie Votre Excellence d'agréer mes remerciements les plus cordiaux pour les sentiments qu'elle a bien voulu m'exprimer en recevant de S. M. l'empereur la direction de la politique étrangère de la Russie. De mon côté je tiens à assurer Votre Excellence qu'elle peut compter sur mon concours le plus entier pour achever l'œuvre commune que à France et la Russie, toujours plus étroitement unies par une alliance et une amitié indissolubles, sont résolues à poursuivre avec leurs vaillants alliés jusqu'au triomphe définitif. »

M. Briand a répondu le 26 juillet :

« Je prie Votre Excellence d'agréer mes remerciements les plus cordiaux pour les sentiments qu'elle a bien voulu m'exprimer en recevant de S. M. l'empereur la direction de la politique étrangère de la Russie. De mon côté je tiens à assurer Votre Excellence qu'elle peut compter sur mon concours le plus entier pour achever l'œuvre commune que à France et la Russie, toujours plus étroitement unies par une alliance et une amitié indissolubles, sont résolues à poursuivre avec leurs vaillants alliés jusqu'au triomphe définitif. »

## SUR MER

### Canonnade et Mouvements de Navires dans la Baltique

Copenhague, 25 juillet. — Une grande activité continue de régner dans la Baltique. La canonnade retentit tous les jours, et l'on aperçoit sans cesse des escadrilles de torpilleurs et de sous-marins en patrouille. Dix vapeurs anglais venant de Russie, ayant des équipages suédois à bord, ont passé à Carlscrona. Ils naviguaient aussi près de la côte que possible, et étaient escortés de navires de guerre suédois, pour empêcher les torpilleurs allemands, qui les suivent comme des chiens de voler la neutralité suédoise. Les requins des Allemands ne connaissent pas de bornes. Un vapeur anglais ayant jeté l'ancre dans le port d'Aarhus, un torpilleur allemand y pénétra aussitôt et envoya une vedette examiner le navire britannique. Avant d'être la prochaine arrivée de deux torpilleurs suédois, le pirate teuton disparut.

### Escadre allemande en réparation à Stettin

Zurich, 25 juillet. — Le port de Stettin et son hinterland ont été dans toute leur étendue interdits au public. Cette mesure est motivée par le fait que les navires de la flotte allemande, battus dans le Skager-Rak, sont actuellement réunis dans le port de Stettin, aux fins de réparations.

### Arrivée de Paquebot

Marseille, 25 juillet. — Le paquebot « Duplex » est arrivé cette après-midi dans le port, venant de Pondichéry, Colombo et Milo, avec 393 passagers à bord.

## DANS LES BALKANS

### Serait-ce l'Heure de la Roumanie?

Rome, 25 juillet. — Une haute personnalité diplomatique, qui a joué pendant de longues années un rôle considérable, a résumé comme suit l'appréciation des sphères gouvernementales italiennes sur l'attitude de la Roumanie :

« Aujourd'hui, les événements placent le gouvernement de Bucarest en face du même problème qu'il a eu à envisager il y a quatorze mois. Nous croyons en Italie que la Roumanie se dispose à prendre la décision que lui dicte la logique des événements et l'intelligence exacte de ses intérêts. Il suffit que les Russes maintiennent ainsi que tout le fait espérer, leur situation militaire actuelle pour que la Roumanie se décide rapidement à agir. »

### LE NOUVEAU CHEF D'ETAT-MAJOR

Amsterdam, 25 juillet. — Le général Michiel Hlesco est nommé chef de l'état-major roumain. (Radio.)

### LA ROUMANIE INQUIETE DE PLUS EN PLUS L'ALLEMAGNE

Zurich, 25 juillet. — Les journaux allemands ne cachent pas leur inquiétude au sujet de l'attitude que la Roumanie peut prendre d'un moment à l'autre. C'est ainsi que les « Dernières Nouvelles de Munich » signalent que les relations russo-roumaines sont devenues plus amicales, et que le parti interventionniste redoublait d'activité aussitôt la récolte rentrée. « Il faut s'attendre à tout », concluent les « Dernières Nouvelles de Munich ».

Dans le « Berliner Tageblatt », M. Théodore Wolff écrit, en commentant les opérations sur la Somme, « qu'une nouvelle pièce est en préparation sur une autre scène ». Et il ajoute : « La Roumanie attend le moment favorable. Un enfant verrait que l'offensive anglaise a, entre autres, pour but de retirer le plus possible de troupes à l'Occident, et même de contraindre les Allemands à en ramener du front oriental, afin de seconder les Russes et pousser la Roumanie à la décision. »

La « Gazette de Francfort » déclare que les nouvelles concernant la Roumanie sont très contradictoires, mais ne cache pas que dans les milieux allemands bien informés on désire que la politique du gouvernement de Bucarest dépend des événements sur se déroulant sur le champ de bataille. La « Gazette » rapporte un mot de M. Briand, qui aurait déclaré que la situation, principalement sur les fronts orientaux, est comme un baromètre que l'on peut consulter pour se rendre compte des décisions de la Roumanie.

N. B. — Il est bien entendu que nous ne prenons nullement à notre compte ces appréciations de la presse allemande sur l'attitude de la Roumanie, mais il n'en est pas moins vrai qu'elle révèle un état d'esprit qui contraste singulièrement avec la belle assurance dont les journaux allemands faisaient montre il n'y a pas longtemps encore.

### SUR LE FRONT DE SALONIQUE

Salonique, 25 juillet. — L'artillerie ennemie violemment bombardé nos frontières à l'ouest de Kilitindji.

Calmes complet sur le reste du front. Au cours de la nuit de lundi, nous avions été soumis à un bombardement intense les campements ennemis situés à Bogdance, Doiran et Stojakovo. (Radio.)

### Les Relations austro-allemandes

Zurich, 25 juillet. — Dans les journaux autrichiens, on lit depuis quelque temps des paroles qui montrent de la façon la plus évidente que les relations entre l'Allemagne et son « brillant second » ne sont pas précisément excellentes.

Le « Militar Zeitung » se plaint énergiquement de l'outrecuidance allemande, d'autant plus que bien peu de troupes allemandes se trouvent avec celles des Austro-Hongrois, et ajoute que le fait d'avoir accepté de concentrer dans les mains de l'état-major allemand le commandement suprême des opérations a été un soufflet moral pour l'Autriche-Hongrie qui a été ainsi abaissée au niveau de la Turquie.

Commentant ensuite les critiques allemandes au sujet de l'œuvre de l'état-major autrichien dans l'offensive du Trentin, la « Militar Zeitung » affirme que l'Allemagne n'est pas fondée à les formuler, car les plans de cette offensive dans leurs moindres détails ont été préparés d'un accord commun entre les deux états-majors.

### Ecole polytechnique

#### Candidats admissibles

MM. André, du 52e; Aubert, du 49e; Barrés, du 14e; Barrère, du 56e; Beaudine, du 52e; Beynès, du 16e; Blum, du 20e; Borge, du 34e; Carve, d'118e; Cazes, du 9e; Claise, du 18e; Descombes, du 52e; Duffaut, du 14e; Florentin, du 118e; Gardent, du 57e; Gouye, du 24e; Hébert, du 34e; Hérand-Dubreuil, du 24e; Kers, du 118e; Lachambre, du 18e; Marger, du 23e; Martin, du 52e; Peyre, du 23e; Pilet, du 18e; Roy, du 118e; Salmon de Laguerre, du 20e; Terquem, du 23e; Tongas, du 10e; Varlet, du 33e.

#### Candidats admis

Aladenise, du 52e d'artillerie; Bachet, du 34e; Baudouin, du 56e; Baudouin, du 21e; Cassagnas, du 9e; Dagullion, du 3e de campagne; Delattre, du 34e; Dondin, du 21e; Gaberel, du 56e; Guénot, du 23e; Guillot de Suduiraut, du 57e; Hamelle, du 56e; Koch, du 34e; Lacombe, du 56e; Lambert, du 20e; Laroche, du 23e; Laroque, du 20e; Lebarreux, du 24e; Leroux, du 9e; Liouer, du 32e; Méret de Serilly d'Eigny, du 11e; Michel, du 23e; Monestier, du 33e; Montrelay, du 33e; Noël du Payrat, du 31e; Pallez, du 24e; Piot, du 52e; Poydenot, du 57e; Rouquayrol, du 33e; Roy, du 24e; Snaas, du 59e; Scheeller, du 9e; Tallet, du 49e; Zedet, du 34e.

# BORDEAUX

## Il y a un an

27 JUILLET 1915

En Alsace, nos troupes ont achevé la conquête de la position très puissamment organisée que les Allemands possédaient, à 300 mètres d'altitude, au-dessus de nos tranchées de départ, sur la crête Linge-kopf-Schraatz-Mame-Le Barrenkopf. C'est à dire sur un front de deux kilomètres. Ces hauteurs dominent la vallée principale de La Fecht. Nous avons fait 201 prisonniers, parmi lesquels plusieurs officiers.

### Brevet élémentaire

#### ASPIRANTES

Sont définitivement admises, Milles : Adoma, Albert, Allaire, Arregros, Asencio, Audubert Augeyrolles, Bartot, Bazioldy Baudia, Beaurredon, Beaurtel, Beauvais, Beck Begay, Bérini, de Bernardy de Sigover, Bernmet, Bertin, Bernard Besson, Bordelais, Bordenave, Boucher, Bouey, Bouffard Bourdel, Bré, Brône, Brouillet, Bruguère, Calais, Canteloup, Marie-Jac, Canteloup (Solange), Castet, Castagnet, Castets Cavignac, Cazeneuve Aurélie-M., Célerier Chard, Claudin Clémenceau Clément, Codonet, Commaire (Marie-Charlotte), Condom, Coq, Coquery, Cosson, Courtrages, Cros, Curé, Darriquo, Delguet, Dehoume, Demillière, Descorps, Desprin Dessalles, Deyres, Dhers, Dollfus, Donnadieu, Dubos, Ducos, Duffaut, Dupuis Dulou Dumas (Germaine) Dumas (Madeleine), Dumaux, Dupuch, Dupuy de la Badonnière, Egretou, Elmir, Esther, Eymat, Fargues, Fausson, Favier, Flecq, Fréhou, Gachedit, Gaillat Gany, Getten Girard (Hélène), Grange Granger, Guerry, Hourou de la Source Hestain, Hourcade, Huxon, Hutchison, Hvitze, Jacques-Lagrange Juvon, Labat, Lalanne (Marie-Louise), Lalassère, Landé, Lascozes, Laveaud, Lavigne, Leyendecker, Lignac, Loiseau, Lopez, Luc, Mandon, Mano, Marcou, Mathieu Maurice, Mayer, Mazère, Mellet Mercier, Miaille, Millassau, Milliard, Monerie, Montlouis, Morton de la Chapelle Mouras, Nauveau, Odone, Orsos, Paris de Mondonville, Patry, Pébouffa, Peiron, Peytoureau, Pichevin, Pillet, Pilven, Pulo, Ombrie-Lamothe, Requet, Rezeau, Ricard, Rouch, Saherots, Sabrou, Sanblancat, Saunague, Seube, Séguin, Simonet, Steinbach, Tourillon, Tranquillon, Turbiaux, Vabre, Valet, Vergez, Vialard-Goudin, Villars, Vivies.

### Un Incendie dans la Forêt de La Teste

Mercredi, vers deux heures de l'après-midi, un violent incendie s'est déclaré dans la forêt de La Teste, au milieu de laquelle se trouve établi le camp du Courneau. Des secours ont été demandés téléphoniquement à Bordeaux, et le général commandant la 15e région est parti en automobile sur les lieux du sinistre.

#### Mariage

Lundi, à minuit, a été célébrée à Notre-Dame, dans l'intimité, la cérémonie religieuse du mariage de Mlle Françoise Courtin, fille de M. le docteur Courtin, chirurgien des hôpitaux de Bordeaux, avec M. Louis Pomès, avocat depuis dix-huit mois aux armées. M. Pomès appartient à une vieille famille républicaine aussi connue qu'estimée dans les Hautes-Pyrénées. Son père, le docteur Pomès, était conseiller général, comme son grand-père, proscrit de l'Empire. Nous adressons aux jeunes époux nos meilleurs vœux de bonheur.

#### Pour les Sinistrés

A l'occasion de l'incendie du 20 juillet 1916, M. le Maire de Bordeaux a reçu pour les sinistrés : De MM. B. Gauduchon fils jeune, 84, boulevard du Bouscat, 500 fr. ; les Successeurs d'Achille Posso aîné, rue Barreyre 500 fr. ; de M. Ferdinand Perit, 246, cours Balmeirie-Stutenberg, 1.000 fr. ; de M. Raoul Daudel, 197, rue du Jardin-Public, 500 fr.

### FAITS DIVERS

#### Un Désespéré

Léon C..., domicilié 20, rue Prévie, pour mettre fin à ses souffrances intolérables que lui occasionnait une grave maladie, s'est tiré une balle de revolver dans la tête. Le projectile dévia fort heureusement, et ne lui a causé qu'une blessure insignifiante. M. Barrère, commissaire de police du douzième arrondissement, a procédé aux constatations, et a fait transporter C... à l'hôpital Saint-André.

### BIJOUTERIE CHARTIER CONJUGO SUCC<sup>r</sup> Cours de l'Intendance, 62, BORDEAUX

### CHRONIQUE DU PALAIS

#### Cour d'Assises de la Gironde

Présidence de M. le conseiller CAMBECEDES

Audience du mercredi 26 juillet

#### L'Affaire des Mandats-Poste truqués

L'ACCUSÉE ANNA MICHAUD FAIT DES AVEUX A L'AUDIENCE. Le 23 février 1915, vers cinq heures du soir, l'employé du bureau de poste de Saint-Ferdinand, à Arcahon, remarqua qu'un mandat-poste de 100 fr. qui lui était présenté à l'encaissement par une femme inconnue avait les chiffres latéraux rapportés et recollés. Malgré l'insistance de l'inconnue pour qu'on lui remit ce mandat

poste, l'employé le conserva par devers elle. C'est que, depuis le mois d'août 1914, l'administration des postes et télégraphes avait constaté que d'habiles filous réussissaient à se faire payer des mandats-poste truqués de la façon suivante :

Ces agripheurs commencent par se faire délivrer dans un bureau de poste un mandat de 100 fr. payable dans la ville au nom de celle du bureau émetteur. Une fois en possession du mandat, ils découpent sur la vignette les chiffres indiquant la somme de 100 fr. et que les employés des postes, on le sait, sont tenus de détacher de leur carnet à souches.

Les filous allaient demander dans un autre bureau de poste un mandat de 1 fr. ils prenaient soin alors de transformer sur le mandat le mot « un » en celui de « cent » — jeu d'enfant pour un faussaire — puis ils appliquaient sur le bord de ce mandat la bande-vignette indiquant la somme de 100 francs qu'ils avaient détachée du précédent mandat. Ce maquillage était fait avec une habileté extrême ; il fallait, pour le découvrir, des yeux bien exercés ou une attention extrême.

Donc, les truqueurs, ayant versé à l'administration des postes la somme de 100 francs, étaient en possession de deux mandats de 100 fr. chacun. Restait à les toucher pour réaliser sur l'opération un bénéfice de près de 99 fr. déduction devant être faite des frais d'émission. Lorsque le mandat auquel manquait la bande-vignette découpée était présenté à l'encaissement, l'employé des postes ne manquait pas de le faire observer à la personne — une femme toujours — qui en demandait le paiement. Cette femme invoquait la bonne foi, arguait d'une déchirure accidentelle ou objectait que l'employé du bureau émetteur pouvait avoir oublié de découper les chiffres de la vignette ; elle demandait toujours qu'on écrive ou qu'on télégraphât au bureau d'émission pour s'assurer de la validité du titre. Naturellement, le bureau émetteur répondait qu'il avait bien reçu les cent francs du mandat qu'il avait irrégulier, le quel, dès lors, pouvait être payé à son porteur.

Pour le second mandat — celui de un franc transformé en cent francs — il était plus facile de le toucher. On le présentait acquiescé, et comme il paraissait être en règle, tant la vignette des chiffres latéraux était adroitement rapportée, il était généralement payé sans hésitation. Lorsque, donc le 23 février 1915, l'employée des postes d'Arcahon eut constaté que c'était un de ces mandats ainsi truqués qui lui était exhibé, elle voulut faire arrêter la femme qui en était porteur. Mais celle-ci s'était hâtée de disparaître. Heureusement, l'employée put donner l'adresse, elle fut précisée, et, quelques jours plus tard, l'inconnue était découverte et arrêtée à Bordeaux par les soins de la brigade mobile. C'était la couturière Anna Michaud, âgée de trente et un ans, domiciliée 8, rue Canillac.

Son arrestation ne tarda pas à amener celle de deux individus qui vivaient et voyageaient en sa compagnie. Le premier se nomme Louis Claudio ; le second, Francis Penau, trente-trois ans, graveur, domicilié rue de Gensol, 35 bis. L'affaire avait été mise à l'instruction au cabinet de M. le juge de Lioncourt, il fut établi que les filous avaient touché des mandats truqués, notamment dans les villes suivantes : Montpellier, Toulouse, Roanne, Béziers, Marseille, Toulon, Lyon, Angoulême, Poitiers, Tours, Angers, La Rochelle, La Havre, Paris.

Les mandats étaient tous signés, pour acquit, d'un nom d'emprunt. Voici comment Anna Michaud procédait pour se procurer les pièces d'identité exigées par l'administration des P. T. T. Avant de partir de la ville où avaient été délivrés les deux mandats de cent francs et de un franc, truqués ensuite de la manière que nous venons d'expliquer, elle adressait deux lettres à la ville où elle se rendait pour toucher les dits mandats. Seulement, elle avait la précaution d'écrire au crayon la suscription de ces deux lettres. Lorsqu'à son arrivée dans la ville en question ces deux lettres lui étaient remises, elle effaçait avec une gomme l'adresse écrite au crayon, et la remplaçait, à l'encre, par le nom qu'elle avait choisi pour acquiescer les mandats. Elle pouvait ainsi présenter à la poste les deux enveloppes exigées, à défaut d'autre pièce d'identité, pour toucher un mandat-poste.

Seul des trois inculpés, Claudio reconnut, à l'instruction, sa culpabilité. Mais, au cours de son incarcération, il a été frappé de folie, et on a dû l'incarcérer dans un asile d'aliénés. Francis Penau et Anna Michaud, renvoyés devant la cour d'assises pour faux et usage de faux en écritures publiques, ont comparu, mercredi devant le jury. Signalons en passant que l'un et l'autre ont déjà été condamnés à treize mois d'emprisonnement, en août 1915, par le tribunal correctionnel de Bordeaux, pour vols au rendez-moi, commis notamment dans des bureaux de poste. C'est en cours d'instruction qu'il fut démontré qu'ils avaient aussi commis des délits de leur actif. De plus, Anna Michaud compte à son casier judiciaire une autre condamnation à quatre mois de prison pour vol, et Penau est un des acteurs de l'ingénieuse mise en scène de l'escroquerie dite « le coup du garde champêtre ».

Ces inculpés jouaient l'amoureux et emportaient à leur actif un mandat de condamnation à deux ans d'emprisonnement.

#### LES DEBATS

En raison de la longue présumée des débats, deux jurés complémentaires sont adjoints aux douze jurés titulaires. C'est Penau que M. le Président interroge le premier. Avec une énergie inébranlable, cet accusé proteste de son innocence. Vainement M. le Président lui objecte-t-il que si Anna Michaud encaissait plus spécialement les mandats falsifiés, c'est lui, Penau, qui exécutait les faux, qu'il a suivi Anna Michaud dans la plupart des villes où il est démontré que celle-ci a successivement séjourné, qu'une expertise en écritures confie à un remarquable spécialiste M. Brutaills, archiviste de la Gironde, a établi que la fiche destinée à obtenir le mandat était rédigée par lui, Penau, et que c'était aussi lui, Penau, qui faisait l'acquisition de la fausse signature. Du reste, la substitution du mot « cent » au mot « un » n'aurait pu être faite par Anna Michaud qui est pour ainsi dire illettrée et en tout cas incapable de l'habileté constatée chez le faussaire.

Penau discute avec acharnement, défendant son terrain pied à pied. Il ne sait rien de l'affaire. Il l'accompagnait pas Anna Michaud dans ses voyages. Il a commis aucun faux. Si des témoins persistent à dire qu'ils l'ont vu à Roanne, notamment, c'est qu'il est victime d'une confusion de personnes. M. le Président réplique qu'il a, se trouvant à Clermont-Ferrand avec Anna Michaud, écrit aux parents de cette dernière

dans les Deux-Sèvres. Et Penau de riposter : « Cette lettre n'est pas de moi ; elle a été envoyée par quelqu'un qui a signé de mon nom, ayant intérêt à me perdre. » Il explique enfin que s'il est parti en Espagne quelques jours après l'arrestation d'Anna Michaud, il faut voir la seulement une fâcheuse coïncidence, et non la volonté de mettre la frontière entre la justice et lui. A preuve qu'il n'a pas tardé à rentrer en France, où il a été arrêté à Bayonne.

A la surprise générale, quand vient le tour d'Anna Michaud d'être interrogée, cette accusée déclare immédiatement : « Je vais dire la vérité. Oui, je suis coupable, oui, c'est moi qui touchais les faux mandats. Mais je n'ai eu qu'un complice : Claudio. Pour ce qui est de Penau, il est innocent... » M. le Président, après avoir pris acte de ses aveux de culpabilité en ce qui la concerne, fait remarquer à Anna Michaud qu'elle n'a connu Claudio qu'après Penau, que c'est elle qui a appris à Claudio le truquage des mandats, et qu'elle s'est bien trouvée avec Penau, non avec Claudio, dans certaines villes où ont été touchés des mandats maquillés. Elle avait d'ailleurs eu l'imprudence d'adresser de ces villes des cartes postales à des amis.

« Je suis coupable, s'obstine Anna Michaud, Claudio aussi ; Penau, non. » L'audience, levée à midi, a été reprise à deux heures pour l'addition des témoins. L'accusation en a fait écrit trente-huit.

Déposition d'abord des voisins de Penau qui ont pu connaître ses déplacements, puis les employés des postes qui ont délivré ou payé les mandats truqués. Deux employés de Roanne reconnaissent formellement Penau, qui, disent-elles, est venu prendre à leur bureau deux mandats-poste d'un franc chacun. La sœur d'Anna Michaud confirme qu'elle a reçu une lettre de Penau envoyée de Clermont-Ferrand. L'accusé répète que cette lettre n'est pas de lui et qu'il n'est jamais allé à Clermont-Ferrand.

Un jeune homme, qui a vécu dans l'intimité d'Anna Michaud dit avoir reçu d'elle la confidence qu'elle avait beaucoup voyagé en compagnie de son ami François Tessandier. C'est l'accusé Penau qui prenait souvent ce nom de Tessandier sous lequel, au surplus, Anna Michaud l'a présenté même à sa famille.

Une logeuse d'Arcahon vient certifier que les accusés ont habité ensemble chez elle durant près d'un mois. On entend ensuite les commissaires de la brigade mobile et le commissaire de police d'Arcahon qui ont dirigé l'enquête et procédé aux arrestations.

Enfin, le distingué et savant expert en écritures M. Brutaills fait au tableau noir la démonstration des analogies graphiques qui l'ont conduit à cette conclusion que Penau est l'auteur de tels faux acquis et demandés des mandats. Claudio et Anna Michaud de tels autres coups d'écriture. Anna Michaud tient à déclarer que Claudio écrivait tantôt de la main droite, tantôt de la main gauche laissant entendre ainsi qu'il a pu fournir deux types différents d'écriture. L'audience a été levée à six heures et renvoyée à jeudi matin.

### CINÉMAS

#### SAINT-PROJET CINÉMA

La charmante artiste Suzanne Grandais est au nouveau programme du vendredi 24 courant. Le splendide film « Pro Patria » est également inscrit à ce programme avec une suite de nouveautés remarquables.

### LA TEMPERATURE

#### Situation générale du 26 juillet

Bureau central météorologique de Paris. Quelques faibles pluies sont tombées sur les Pays-Bas. En France, on n'en signale dans aucune station. Ce matin, le temps est couvert dans le Nord, beau dans le Centre, brumeux ou nuageux dans les autres régions. La température reste généralement peu élevée sur l'ouest de l'Europe. Le thermomètre marquait ce matin 18 au Mans, 21 à Belfort, 14 à Dunkerque, à Brast et à Paris, 15 à Nantes, 10 à Clermont-Ferrand, 17 à Nancy, 20 à Biarritz, 22 à Nice, 25 à Malte. En France, un temps nuageux, brumeux et un peu frais est probable.

#### Observatoire de la maison Larghi

Le 26 juillet.				
Heures	Therm.	Barom.	Ciel	Vents
Minimum de la nuit	17,5			
5 heures du matin	18,0	761,0	Peu nuageux	N.-E.
Midi	20,0	763,0	Clair	Dito
Maximum du jour	30,2			

### MOUVEMENT DU PORT DE BORDEAUX

#### BORDEAUX, 26 juillet

Montés en rade : Suffolk-Coast, st. ang., c. Jones, de Londres. Strathgarry, st. ang., c. Lomont, de New-York. Saint-Dunstan, st. ang., c. Spier, de dito. Bataavia, st. hol., c. Karssies, de Rotterdam. Ida, st. norv., c. Halverson, de Port-Talbot. Randelsberg, st. norv., c. Schultz, de Huvela.

#### BASSEINS, 26 juillet

Aux appointements : Exford, st. ang., c. X... Anglo-Mexican, s. ang., c. X... d'Amérique. Frank-Deimas, st. fr., c. X... d'Angleterre.

#### LAROCHE, 26 juillet

Mouillé en rade : Gouverneur-Bal, st. fr., c. X... d'Algérie. Sauternes, st. fr., c. X... PAULLIAC, 26 juillet

Montent : Laverock, st. ang., c. X... de Londres. Markersdal, st. norv., c. X... Aux appointements : Farver, en russe, c. X... Alban, st. dan., c. X... de Philadelphie. Amiral Fourleuch, st. fr., c. X... Brenford, st. ang., c. X... d'Angleterre. Ville-de-Constantin, st. fr., c. X... Bygones, st. ang., c. X... d'Amérique.

Rade de montée : Secundo, st. norv., c. X... Giolla, st. suéd., c. X... Adairan, st. suéd., c. X... Asson, st. esp., c. X... Roussier, st. ang., c. X... Barbary, st. ang., c. X... Cunbrian, st. ang., c. X... Marthe-Roux, nav. fr., c. X... de Cardiff. Balauz, st. fr., c. X... Sauternes, st. fr., c. X... Chemiston, st. ang., c. X... de Melbourne. Pettigand, st. ang., c. X... Gros, st. grec, c. X... Kruke-Hil, st. dan., c. X... Mangolia, st. norv., c. X... de la Tyne. Wilhambels, st. ang., c. X... de dito. Flora, st. suéd., c. X... Djerw, st. norv., c. X... Cumberland, st. ang., c. X... d'Amérique.

#### FLAN et PARFAIT VIDEAU

Deux conserves excellentes. Exigez la marque.

### ÉTAT CIVIL

#### DÉCES du 26 juillet

Benot Patrouilleau, 51 ans, 258, cours de Toulouse. Veuve Dumont, 65 ans, rue Laseppe, 24. Veuve Briat, 75 ans, rue Beaudouche, 47. Veuve Michaud, 80 ans, cours St-Médard, 90.

#### Funérailles ROUCHON, Deuil. Tél. 15.10

#### CONVOIS FUNEBRES du 27 juillet

Dans les parotasses : Ste-Marie : 7 h. 15, Mile E. Brégarde, 27, cité Bouthier. St-Sœurin : 8 h. 45, Mme veuve J. Michau, cours Saint-Médard, 90. St-Michel : 1 h. 30, M. A. Carrasset, rue Le Reynard, 18. — 3 h. 30, M. F. Verdu, rue de la 1<sup>re</sup> Perle, 52. Sacré-Cœur : 2 h., Mme veuve J. Briat, rue Beaudouche, 47. St-Nicolas : 2 h., M. E.-B. Patrouilleau, cours de Foulouse 256. — 4 h. 30, Mme M. Celma, rue Saint-Jean, 12. St-Paul-St-François : 4 h. 30, Mile M. Bugeat, rue des Ayres, 68.

#### CONVOI FUNEBRE

Mme veuve Patrouilleau, et les familles Patrouilleau, Lacroix et Seurin prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de leur fils **M. Eugène PATROUILLEAU**, qui auront lieu le 27 juillet à l'église de Saint-Nicolas. On se réunira à la maison mortuaire, 258, cours de Toulouse, à une heure et demie, d'où le convoi partira à deux heures précises. A l'issue de la cérémonie, le corps sera transporté à Caudax.

Le président invite les membres du Syndicat de concentration de la boulangerie du Sud-Ouest à assister aux obsèques de leur confrère, **M. Eugène PATROUILLEAU**, qui auront lieu le 27 courant en l'église Saint-Nicolas. On se réunira à la maison mortuaire, 258, cours de Toulouse, à une heure et demie, d'où le convoi funèbre partira à deux heures. A l'issue de la cérémonie, le corps sera transporté à Caudax.

#### CONVOI FUNEBRE

Mme veuve Huguens, née Gueulin; M. M. Roméo et Adrien Huguens, M. et Mme Charles Le-guyre, M. et Mme Huguens, Mme veuve de M. Bra née Huguens, ont le douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de **M. Henri HUGUENS**, leur époux, père, beau-père et frère, décédé le 25 juillet à l'âge de 62 ans, après une longue et cruelle maladie. Ils prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques qui auront lieu le 27 juillet en l'église de Podensac. On se réunira à la maison mortuaire à neuf heures.

#### CONVOI FUNEBRE

M. et Mme A. Obissier, M. et Mme Marguerite et André Obissier, les familles Caussidou et Laperrière (d'Alger) prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de **Mme veuve J. MICHAU**, leur mère, belle-mère, grand-mère, tante et grand-tante, qui auront lieu le jeudi 27 juillet en la basilique Saint-Serrin. On se réunira à la maison mortuaire, 90, cours Saint-Médard, à huit heures un quart, d'où le convoi funèbre partira à huit heures un quart. Il ne sera pas fait d'autres invitations. Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.

#### AVIS DE DÉCÈS

M. et Mme Parnaut, Mme veuve Lageyre, M. et Mme E. Parnaut, M. Laurent Parnaut (au front), Mlle Jeanne Lageyre, M. et Mme Martin et ses enfants, M. et Mme Cassin et son fils, M. et Mme Jucan et ses enfants, Mme veuve Lageyre et ses enfants, les familles Feigna, Lageyre, Darieumerion et Drouilhet ont le douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de **Mlle Yvonne PARNAUT**, leur fille, petite-fille, sœur, nièce et cousine, décédée à Estibaux (Landes), dans sa douzième année. En raison des circonstances actuelles, il ne sera pas envoyé de lettres de faire part.

#### AVIS DE DÉCÈS

M. et Mme Detricux, M. et Mme Grillett, M. et Mme Dubourdiou, veuve Scherer, Sploga, Caland et Loumé font part à leurs amis et connaissances de la perte douloureuse qu'ils viennent de faire et la personne de **Henri DETRIEUX**, soldat au 6<sup>e</sup> régiment d'infanterie, tué à l'ennemi le 27 juin 1916, à l'âge de 23 ans.

#### AVIS DE DÉCÈS

M. et Mme Jules Lafamilles, A. Labellie, Daxédéra, Pouchard, ont le douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de **Jean-Gabriel LADEILH**, du 6<sup>e</sup> d'infanterie, leur fils, frère, neveu et cousin, mort aux mains ennemies à une date inconnue. Vu les circonstances, des messes ont été dites le mercredi 26 courant en l'église Saint-Eloi dans la plus stricte intimité.

#### REMERCIEMENTS ET MÊSE

M. E. Bertrand, M. et Mme Reddon, le Lieutenant Lourde, chevalier de la Légion d'honneur, Mme Lourde et leur fille, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de **Mme Ernest BERTRAND**, ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie. Messe de huitaine samedi 29 juillet, à dix heures, en l'église Sainte-Eulalie. Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.

#### REMERCIEMENTS ET MÊSES

Toutes les messes qui seront dites dans la basilique Saint-Serrin le vendredi 28 juillet seront offertes pour le repos de l'âme de **M. Georges GOUJAL**. Ses amis et connaissances sont priés d'assister à la messe de dix heures. Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.

#### REMERCIEMENTS ET MÊSE

Mme veuve Michelland et sa famille remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de **Antoine MICHELLAND**, ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie. Messe à Jéhann-arc, vendredi 28 juillet, à neuf heures.

#### REMERCIEMENTS ET MÊSE

Mme Oscar Got et ses enfants, les familles D.-G. Got, François Got, André Got, F. Sengès et Béginot remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de **M. Oscar-Pierre GOT**, ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie dans cette douloureuse circonstance. Messe le vendredi 28 courant, à neuf heures, dans l'église Saint-Louis. La famille y assistera. P. F.

### NOUVELLES COMMERCIALES

#### MARCHÉ GÉNÉRAL AUX BESTIAUX DE BORDEAUX Du 26 juillet.

Quantité	Ventes	Prix du poids vif.	Prix extrêmes	
Porcs...	1.070	914	1834 à 1837 les 5 kil	1804 à 1839
195 marocains, vendus de 125 à 131 fr. (Droits d'octroi et d'abatage non compris).				

#### BOURSE DU COMMERCE DE PARIS (Cote officielle des Marchés)

Paris, 26 juillet. Huile de colza, 152 fr.; huile de lin, de 131 fr. 50 à 132 fr. 50.

#### MARCHÉ AUX METAUX

Paris, 26 juillet. Cuivre. — Disponible, 97 l.; terme, 35 l.; best selected, 122 l. à 129 l. Etain. — Disponible, 166 l.; terme, 166 l. 10 sh. Plomb. — Disponible, 27 l. 17 sh. époque, 25 l. 10 sh. Zinc. — Disponible, 59 l.; terme, 50 l.

#### PRODUITS RÉSINEUX

Paris, 26 juillet. Essence de térébenthine. — Disponible, 49 sh 6 d.; juillet-août, 49 sh 7 d.; septembre-décembre, 41 sh. 3 d.; janvier-avril, 42 sh. Résine. — Disponible, 21 s.

#### BOURSE DE BORDEAUX

du 26 juillet. Au comptant : 3 % nominal, 64 50 ; 5 % 92 comptant, 90 50 ; Tunisiennes, 3 %, 311 75 ; Obl. de la Ville de Paris 1876, 490 ; dit 1892-Métropolitain, 377 ; Créd. fonc. de France, 735 ; Obl. fonc. 1878, 468 ; dit fonc. 1883, 330 ; Est, actions de 500 fr., 815 ; Lyon et Méditerranée (Paris), actions de 500 fr., 1175 ; Midi, actions de 500 fr., 950 ; Nord, actions de 500 fr., 1500 ; Océan, actions de 500 fr., 720 ; dit oblig. 3 %, 367 50 ; Cie Transatlantique, 175 ; Panama, obligations et bons à lots, 115 ; Bons de la Presse, 12 25 ; Espagne 4 % extérieure, c. 100, 90 30 ; dit c. 250, 90 30 ; dit c. 500, 90 30 ; Café de Bordeaux, 12 50 ; Bons de l'Exposition 1889, 7 25 ; Vapeurs français, 65.

#### BOURSE DE PARIS

##### BULLETIN FINANCIER

Marché calme, rentes françaises irrégulières, fonds russe ferme, extérieur et chemins espagnols fermes, chemins français et valeurs industrielles soutenues, Rio-Tinto lourd. En banque, tendance irrégulière.

##### MARCHÉ OFFICIEL

Fonds d'Etats. — 5 % libéré, 90 90 ; 3 %, 64 30 ; 3 % amortissable, 73 25 ; Obl. Ch. fer Etat, 407 ; Tunis 1892, 314 ; Maroc 1914, 453 ; Argentine 1909, 502 ; 1911, 50 ; Brésil 1911, 317 ; Chine 1885, 91 33 ; 1903, 420 ; Espagne (Extér.), 98 95 ; Hellénique 1887, 275 ; Japon 1907, 100 ; Bons 1913, 427 ; Maroc 1904, 195 ; 1909, 473 ; Portugal, 63 ; Russie consol. 1880, 192 et 28 ser. 73 30 ; 1891 et 40, 183 60 ; 1894, 65 ; 1896, 65 ; 1898, 89 50 ; Serbie 1895, 69 75 ; 1902, 330 ; Dette ottomane unifiée, 60 30.

Établissements de crédit (actions). — Banque de France, 5100 ; Banque d'Algérie, 1135 ; Compagnie algérienne, 1175 ; Crédit lyonnais, 1210 ; Crédit mobilier, 361 50 ; Banque Française, 187 ; Banque de l'Union parisienne, 680.

Chemins de fer (actions). — Bône-Guelma, 575 ; Est-Algérien, 551 ; Est, 810 ; Jussieu, 337 50 ; P.-L.-M., 1170 ; Jouiss. 610 ; Midi, 950 ; Jouiss., 313 ; Nord, 1495 ; Jouiss., 1400 ; Orléans, 1199 ; Jouiss., 719 ; Ouest, 730 ; Jouiss., 640 ; Andalous, 311 ; Saragosse, 482.

Conseil Municipal de Bordeaux

Séance du mercredi 26 juillet
La séance est ouverte à cinq heures cinquante, sous la présidence de M. Charles Gruet, maire.

L'Incendie du Quartier nord de Bordeaux et les Dépôts d'Alcool

Au début de la séance, M. le Maire fait la communication suivante:

Le violent incendie qui a détruit la semaine dernière, dans le quartier Nord de la ville, une dizaine d'immeubles et d'importants entrepôts, a provoqué dans la population de ce quartier de vives inquiétudes, d'ailleurs assez justifiées.

Depuis quelques mois, en effet, notre port a reçu d'importantes quantités d'alcool, en grande quantité, ces marchandises, transportées par mer et débarquées sur nos quais, ont été aussitôt déposées dans des locaux ou sur des emplacements découverts, sans qu'aucune des formalités prescrites par les règlements aient été remplies de telle sorte que les administrations préfectorale et municipale en ignoraient l'existence.

Ces dangereux liquides ne devaient, assurément, séjourner que peu de temps dans notre ville, et cependant ils s'y sont accumulés à la suite d'une mesure prise par l'administration de la guerre qui frappait d'embargo la totalité des alcools emmagasinés ou attendus dans le quartier des Chartrons, ou ailleurs, et qui avait fait des approvisionnements pour son propre compte, fut tout à coup paralysé et, de leur côté, les services publics ne se hâtaient pas de disposer des quantités qui leur étaient destinées.

En ce qui concerne les autres dépôts, jamais l'attention de l'Administration municipale n'a été attirée sur leur grande importance; ils étaient, en effet, constitués dans des locaux particuliers qui devaient échapper à sa surveillance.

Mais, le soir du jeudi 20 juillet nous ayant malheureusement mis en évidence, j'ai parcouru les principaux dépôts qui me furent signalés afin de prendre les dispositions susceptibles d'éviter le retour d'un pareil désastre.

Une conférence a eu lieu, le lendemain vendredi, dans le cabinet de M. le Général en chef; elle réunit toutes les autorités civiles et militaires, les mesures furent arrêtées et leur exécution aussitôt décidée. Pour les dépôts existants, mise en demeure de remplir toutes les formalités prescrites par les règlements, ou obligation - s'ils ne répondent pas aux conditions de sécurité voulues - de les vider sans délai.

Pour les marchandises attendues: nécessité prescrite aux consignataires de soumettre préalablement à toute opération de déchargement la situation, le plan et les descriptions des locaux à l'approbation des autorités civiles.

D'autre part, et afin de dégager notre ville des quantités importantes d'alcool qui y sont encore détenues, j'ai adressé à M. le Préfet, par l'intermédiaire de M. le Ministre de l'Intérieur et de la guerre, la lettre suivante:

Monsieur le Préfet, Le sinistre dont les rues Barrière et du Jardin-Public ont été hier le théâtre nous a révélé l'existence de très grandes quantités d'alcool, logées en fûts ou en caisses, emmagasinées dans divers entrepôts ou emplacements du quartier des Chartrons.

Ces marchandises ont été entreposées à notre insu et sans que la moindre des formalités prescrites par les lois et règlements ait été accomplie.

Il importe, en effet, que des ordres immédiats interviennent afin de dégager ces dépôts, soit en levant l'embargo et de permettre ainsi

si au commerce de disposer librement de ces dangereux liquides, soit en faisant diriger ceux-ci sur les divers points du territoire où ils doivent être définitivement utilisés. Je me permets d'appeler votre attention, Monsieur le Préfet, sur les tas de foin pressés, constitués depuis plusieurs semaines sur nos quais, au droit de l'esplanade des Quinconces, dans la partie du port où le mouvement est le plus intense et à proximité de la ligne ferrée sur laquelle circulent, jour et nuit, des trains de marchandises.

La moindre négligence, l'absence d'un fumeur, l'incellente échappée du foyer d'une locomotive, est de nature à provoquer un incendie qui pourrait avoir de graves conséquences. Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

M. le Maire, Charles GRUET.

Enfin, Messieurs, je dois vous rappeler que, sollicitée de la façon la plus pressante par des négociants et consignataires, l'Administration municipale avait mis à leur disposition les terre-pleins des allées d'Orléans et de Chartres pour effectuer les opérations de déchargement des fûts de tahta. Bien que le danger soit inévitablement moindre qu'avec l'alcool, nous avons résolu, afin de calmer les inquiétudes des habitants de ce quartier, de ne plus tolérer de dépôts.

Ces emplacements ne pourront plus recevoir que des marchandises ne présentant aucun danger pour la sécurité publique.

L'Inspection des Vianades

Guérison contrôlée par Laboratoire. Renseignements gratuits et par correspondance discrète. 23, cours INTENDANCE, 23

LE LYCÉE RENDU A L'ENSEIGNEMENT

Le directeur du service de santé de la 18e région a récemment informé l'Administration municipale que, dans le courant de ce mois de juillet, le lycée de garçons du cours Victor-Hugo serait libéré par l'autorité militaire.

L'Administration municipale s'est dans ces conditions, immédiatement préoccupée de faire exécuter les travaux de réparation nécessaires, afin que cet établissement puisse, à la rentrée d'octobre, être restitué à l'enseignement. Le devis de ces travaux s'élève à 82.280 fr.

Le service de santé prendra à sa charge la dépense qui lui incombe et qui sera ultérieurement fixée par les experts. Mais, en attendant, et pour gagner du temps, le Conseil adopte le devis proposé, vote les crédits « provisoires » et autorise l'Administration à entreprendre d'urgence les travaux.

La somme à verser par l'Etat viendra en déduction du crédit ci-dessus.

MORTS AU CHAMP D'HONNEUR

L'Administration de l'octroi de Bordeaux a été frappée de trois nouveaux deuils. Les proposés Georges Nirban, Félix Baget et Pierre Roullière sont morts au champ d'honneur.

D'autre part, deux employés de la ville, Bessède et Charpentier, sont également tombés face à l'ennemi.

Le Conseil vote l'attribution d'allocations spéciales aux veuves ou aux ascendants de ces cinq braves.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à sept heures dix.



HERNIES

Le bandage GLASER guérit la hernie. C'est l'affirmation de tous ceux qui, affligés de hernie, furent guéris grâce à la méthode rationnelle et curative du célèbre spécialiste.

En voici d'ailleurs une preuve. Monsieur Glaser le 15 mai 1916. Je viens vous remercier de la guérison de ma hernie que j'ai obtenue avec votre excellent appareil. Depuis cinq ans je désespérais d'obtenir un résultat, votre appareil seul m'a guéri, aussi je ne saurais trop vous en remercier.

Je vous adresse cette lettre et vous autorise à la publier dans l'intérêt de ceux atteints de hernies. Louis BARRAU, conducteur typographe, Impasse Solleville à Montauban (Tarn-et-Garonne).

Le Bandage de M. GLASER est absolument sans ressort il maintient les hernies les plus fortes et les plus anciennes, les réduit et les fait disparaître.

Dans un but humanitaire, l'essai en est fait gratuitement. Vous tous, hommes, femmes et enfants, allez voir cet éminent praticien à: Limoges, 27 juillet, Hôtel Moderne. Magnac-Laval, 28, hôtel du Lion d'Or. Bordeaux, 30 et 31 juillet, hôtel de Nice, 4 place du Chapelet. Mont-de-Marsac, 1er août, hôtel Ambassadeurs. Lantéme, 2 août, hôtel de la Gare. Lourdes, hôtel de France. Oloron, hôtel de la Poste. Dax, 5-6 août, hôtel de la Paix.

Brochure franco sur demande à M. J. GLASER 63, boulevard Sébastopol, Paris.

PIOURE des VINS & CIDRES évitée pendant chaleurs, vidanges etc. Le « Préserveur légal ». M. DOERZAPFF, 3, pl. Parlement, Bordeaux

606 VOIES URINAIRES. - La SYPHILIS ne guérit que par injections de 606. Clinique Wassermann, rue Vital-Carles 28. BORDEAUX. (Inscription en séance des titulaires des cours de médecine.)

LA CHAMPAGNETTE ANGLAISE E.L. Supérieure au Cidre 0°10 le litre. Boîte pour 25 litres 150°00. Notice gratuite. Ecrire au Dépôt: St-MEDARD-en-JALLES (Gironde)

HOTEL DES VENTES 7, rue Voltaire, 7. VENTE AUX ENCHERES par le ministère de M. J. DUGUIT Commissaire-priseur à Bordx.

Vendredi 25 juillet 1916, à une heure, il sera vendu: 1° Pressoir Renaissance, bibliothèque st. Louis XIII en noyer, échantons à coucher avec lits de milieu, tables, sièges, bureau cylindre t. Nyl, piano à queue de Pleyel, lavabo, fourneau-cuisinière, bons fusils, glaces, vaisselle, verrerie, livres, bibelots, etc., etc. Au comptant et 5 % d'EXPOSITION

VENTE AUX ENCHERES Dimanche 30 juillet 1916, à 15 heures, rue de la Poste, 1, Pas-sac; ministère de M. TANCHON, huissier, bon mobilier, salle à manger, salon, glaces, pendule et candélabres, bureaux, service vaisselle, etc. Exposition le dimanche, 9 heures.

SOUFRE RAFFINE DE SICILE EXTRA N°1. Dépôt: Ducot, Marchou et Jaudou 78, r. de la Rousselle, Bordx

Ingénieur-Architecte, jeune, actif, expérience chez travaux, cherche situation chez entrepreneur région Bordx ou dans affaire de construction. Ecrire Montel, Agence Havas, Bordx.

CAUSE DECES, à vendre à La Rochelle, bar très bien situé, b. av. n. petit prix. Ecrire à M. Dorey, Agence Havas, Bx.

ZEDEL 8 HP, 4 cyl., 2 carrosses-ries, équipée, marche état parf., à v. 1500 fr. Dautzats

Pour importante fabrique de huiles, volantes, on cherche représentant à la commission bien introduit dans premières maisons de gros et détail du Sud-Ouest. Adresser demande et références à M. P. Vassolles, 23, rue de Seze, 23, à LYON.

AV. 11 belles vaches laitières et génisses. ADR. bur. JI.

A BORDEAUX Institut Sérothérapique du Sud-Ouest. Tr. 1<sup>er</sup> jour, 9 à 12 h., 3 à 6 h. Dim. et Fêtes, 9 à 12 h.

Produits chiliens effaçant rides, boutons, taches de rousseur. Bain facial Teinture tonique pour les cheveux. M. Du-Buzard, rue Porte-Dijaux, 42, de 3 à 8 heures. Dépôt rue Judaïque, 20.

Belle Remington 10 à vendre. Prix très bas, 32, all. Tourny.

VAYRES Perdu dimanche de la gare au bureau de poste une bourse en argent. En aviser le secrétaire de la mairie. - Récompense

DEUX JUMENTS A VENDRE, rue Pasteur, 17, à Caudéran.

JACHETE meuble laine, plus débaras ap. décès, cause départ C. Massez, c. Cicé, 26, Bx.

ON demande hommes de châl, 6, rue Lombard, Bordeaux.

Matériaux de démolition à vendre: pierres, portes, fenêtres, tuiles, etc. 9, rue Sainte-Eugénie.

M. LOPEZ dem. emploi vendeuse dans maison de gros. Sadr. 29, r. Bouquièrre, Bordx.

AV. jume 2 fins, 8 a.; cheval 7 a., Ab. all. Jaunac, grains, Libourne

Commerce de gros en pleine activité demande associé actif, bien blés, commandeur, ou employé intér., av. au m. 10.000 fr. d'apport. Gros bénéf. ADR. JI.

CHIEN LOUP superbe étalon tout noir, grande taille, origines illustres, à vendre cause double emploi, 84, aven. République, Caudéran.

ON DEM. garçon charbonnier sach. conduire 14, r. Sicard.

AV. châssis Motobloc 1911 très bon état, 238, r. d'Ornano.

Bassin tôlé forte, cont. 1.800 l., à v. 3, place Maucallou, Bx.

Camion Panhard, force 1.200 kil., Cir. rob., à v. 2.500. Robert, Hav.

ON DEM. un porteur de pain 43, r. Bergeret, boulangerie.

Spécialistes pour béton armé 74, r. Guillaume-Leblanc.

606 23, cours INTENDANCE, 23

N AIDERIONS PÉCUNIAIREMENT

1 Ménage travailleur, honnête, possède 1 billet de 1000 fr. et 2 de 500 fr. Le couplet dont la clientèle s'est dissipée mais qui, facilement pourra être ramassée par gens ayant le sourire et la poignée de main facile.

et N/SERIONS HEUREUX de voir s'enlever, avant le 4 ou 5 août (date de notre fermeture annuelle).

1 Pâtisserie Bonbonnerie, 20 ans d'exist. Bénéf. nets, 3.000 Prix 7.000. - Loyer confortable. 1 Café-Epicerie près des Chartrons, au 2<sup>e</sup> étage, 2500, compt. journalier, 2500, au comptant.

1 Commerce de gros en pleine activité demande associé actif, bien blés, commandeur, ou employé intér., av. au m. 10.000 fr. d'apport. Gros bénéf. ADR. JI.

ACHETEURS de Meubles Allez faire votre choix PALAIS du MOBILIER, 30, rue de Mirail

Prép. en plus des pl. stable ou réf. Réf. Ecr. Gély, Ag. Havas.

HOMME DE PEINE demandé 15, rue des Montus, 15, Bordeaux.

Corr. compt. non mobilis. dem. Compl. Gougain, r. Clément, 63 bis

GRANDS PORTRAITS av. cadre le meilleur marché. Se rend dom. Picoulet, 67, r. Vincennes.

LOCOMOBILE à acheter une locomobile d'occasion de 30 à 40 HP en ordre de marche. S'adresser au bureau du journal.

606 23, cours INTENDANCE, 23

Elev urs de Volailles augmentez vos bénéfices et créez-vous gros revenus. Ecrire à RA. VOLET 24, r. Victor-Massé, Paris

REPRISE DES AFFAIRES Pour vous permettre que vous ne perdiez rien de ce que vous avez gagné, écrivez toutes marques, dep 10 fr. par mois, Inter-Office, 52 allées Tourny, Téléph. 9 61.

ON demande mécanicien conducteur de rouleau compresseur et terrassiers, manouv. st. Entrep. Lamire, 88, r. Marseille.

CHERCHEURS de travaux chez sol. « La Vie Active », Bayonne (B.-P.), intéressés écrirez.

606 10, rue Margaux, Bordeaux Syphilis, Blennorrhagie, Métrites, Rétrécissements

MACHINES ELECTRIQUES ROBINAGI, remise à neuf. Travail garanti. Installation complète. 44, rue de la Poste, Bordeaux. SALAZAR et Cie, 41, rue St-Sernin, Bordeaux, Tel. 25-12

SOUFRES 24 mm de diamètre, 24 sacs de 50 kilos. Oidium - Mildew - Insectes. Au cuivre 25 fr. Ordinaire, 25 fr. Notice: all. 60, dans 15 Bx. Tel. 10 55

SAGE FEMME de tr. cl. M. M. Au non-ade recolt pens. bvd Caudéran et Pasteur, 5.

SAGE FEMME de tr. cl. Rec. pens. Consult. Se charge enf. M. COUILLIER, 85, r. d'Espagne

50 kg PHOSPHO-MELASSE content 15 francs et remplace 100 kilos d'avoine. A. GRE. 10 all. Voltaire 10, 10, 10

VIN extra blanc, la coupe 105 fr., au 2<sup>e</sup> gare départ. Ecr. J. Laton, à Pagens-Montussan (G.)

80 VIN EXTRA 80 VIN EXTRA 80 VIN EXTRA 80

GRANDS PORTRAITS Avec cadre riche 65x75 33°50 BILL'S PHOTO Co, 12, r. St-Gallienne

CHARBONS DE BOIS Gros et détail Roche et Cie 68, rue Belleville

TEINTURE USINE LA TASTE 3, rue Labarre, 3, Bordeaux. Pas de frais de magasin. Service impeccable. 20-10-10

Sulfates de Cuivre J. DASSY 15, rue du Chal-des-Farines 15, Bordeaux

AV auto Peugeot 18 HP, part. état, mixte camion et torpédo, ou à échanger contre torpédo 12 HP, 49, r. Dubourdie, Bx

PHOTO. Opérat. retouch. clichés. Pl. 44, place Gambetta, Bx.

MANOEUVRE mobilisé à Rouen demande perm. dans usines Char. Infér. ou Gironde. Ad. JI

606 10, rue Margaux, Bordeaux Syphilis, Blennorrhagie, Métrites, Rétrécissements

606 23, cours INTENDANCE, 23

ENTERIE E Guérison, renseignements gratuits. BORDEAUX, spécialiste, Narmanco (L.-L.-G.)

606 10, rue Margaux, Bordeaux Syphilis, Blennorrhagie, Métrites, Rétrécissements

MACHINES ELECTRIQUES ROBINAGI, remise à neuf. Travail garanti. Installation complète. 44, rue de la Poste, Bordeaux. SALAZAR et Cie, 41, rue St-Sernin, Bordeaux, Tel. 25-12

SOUFRES 24 mm de diamètre, 24 sacs de 50 kilos. Oidium - Mildew - Insectes. Au cuivre 25 fr. Ordinaire, 25 fr. Notice: all. 60, dans 15 Bx. Tel. 10 55

SAGE FEMME de tr. cl. M. M. Au non-ade recolt pens. bvd Caudéran et Pasteur, 5.

SAGE FEMME de tr. cl. Rec. pens. Consult. Se charge enf. M. COUILLIER, 85, r. d'Espagne

50 kg PHOSPHO-MELASSE content 15 francs et remplace 100 kilos d'avoine. A. GRE. 10 all. Voltaire 10, 10, 10

VIN extra blanc, la coupe 105 fr., au 2<sup>e</sup> gare départ. Ecr. J. Laton, à Pagens-Montussan (G.)

80 VIN EXTRA 80 VIN EXTRA 80 VIN EXTRA 80

GRANDS PORTRAITS Avec cadre riche 65x75 33°50 BILL'S PHOTO Co, 12, r. St-Gallienne

CHARBONS DE BOIS Gros et détail Roche et Cie 68, rue Belleville

TEINTURE USINE LA TASTE 3, rue Labarre, 3, Bordeaux. Pas de frais de magasin. Service impeccable. 20-10-10

Sulfates de Cuivre J. DASSY 15, rue du Chal-des-Farines 15, Bordeaux

AV auto Peugeot 18 HP, part. état, mixte camion et torpédo, ou à échanger contre torpédo 12 HP, 49, r. Dubourdie, Bx

PHOTO. Opérat. retouch. clichés. Pl. 44, place Gambetta, Bx.

MANOEUVRE mobilisé à Rouen demande perm. dans usines Char. Infér. ou Gironde. Ad. JI

606 10, rue Margaux, Bordeaux Syphilis, Blennorrhagie, Métrites, Rétrécissements

FEUILLETON DE LA PETITE GIRONDE du 27 juillet 1916

La Fiancée de Bruges

PAR R. FLORIGNI et Gh. VAYRE

PROLOGUE

La Mission de Confiance

I Les Fiançailles

(Suite)

C'est pas tout, coupa Gudule, péremptoire, puisque vous ne voulez pas encore dîner, et d'ailleurs, je ne suis pas prête, peut-être que vous voudrez bien recevoir monsieur Vandernuyts...

Comment! Vandernuyts est là... ce vieux ami, et tu ne me le disais pas, Gudule! Mais la vie entre et meis un couvert de plus.

Naturellement, dit Gudule, j'y avais pensé. Elle alla à la porte, l'ouvrit toute grande:

— Entrez donc, monsieur Vandernuyts... on vous attend.

Et sans plus de cérémonie elle se retira avant même qu'il ne fût entré.

M. Vandernuyts était un homme de soixante-cinq ans, de taille moyenne, au visage rasé, aux cheveux blancs, aux yeux clairs et vifs.

Il entra d'un pas rapide, serra avec effusion les deux mains que lui tendait van Missen et embrassa Odile.

— Plus jolie que jamais, ma chère Odile. Il agrippa le Français, salua.

— Mon fiancé, dit orgueilleusement la jeune fille, monsieur Pierre Sinclair, avocat et Français.

Vandernuyts tendit sa main à Pierre. — Monsieur, enchanté... enchanté... tous mes compliments et tous mes vœux de bonheur.

— Vous épousez la plus exquise créature que je connaisse.

— La plus adorable, c'est vrai! s'écria Pierre avec enthousiasme, et mon chagrin est grand de ne pas me sentir digne d'elle.

Odile rougit et sourit.

— Mon cher Vandernuyts, dit van Missen, il est évident que si vous venez me voir après plusieurs mois de séparation, c'est que vous acceptez de rester à dîner.

— J'accepte le dîner, mais je suis fâché, mon ami, de venir vous voir en de pénibles circonstances... car, je dois l'avouer, mon voyage à Bruges n'est pas motivé uniquement par le désir de prendre de vos nouvelles.

— Je viens de rendre visite au bourgeois et aux autorités au nom de mon chef, M. le Ministre des affaires étrangères, qui m'a chargé, de la part du ministre de l'Intérieur, d'une mission grave... très grave...

— Il se passe, fit Vandernuyts, que d'ici deux ou trois jours au plus tard l'Allemagne aura envahi la France.

— Comment? Mais c'est impossible... La guerre n'est pas déclarée...

— Elle le sera... elle l'est...

— L'Allemagne a mobilisé toutes ses troupes à la frontière... à votre frontière.

— Et vous, vous n'avez rien fait.

Odile pâlit affreusement.

— Mais c'est abominable cela... Faire la guerre à la France. Pourquoi?

— Parce que, mon enfant, le kaiser et son peuple ont depuis longtemps envie de s'annexer des provinces françaises; qu'ils désirent de son or mettre la main sur son commerce et son industrie.

— L'heure est favorable aux larrons impatients de saisir la riche proie qui leur est offerte.

Et se tournant vers Pierre, Vandernuyts, mélancolique, continua:

— L'heure pour ces bandits ne sera jamais plus favorable.

— Votre malheureuse nation, divisée par des querelles fratricides, des luttes de partis, est affaiblie au point de ne pouvoir soutenir le choc effrayant des armées allemandes.

— Votre armée n'est pas prête.

— Sans doute aux yeux du monde, notre cher pays offre en ce moment le plus lamentable spectacle que se puisse imaginer.

— Nous sommes en apparence une nation fière, en décomposition, un de ces peuples en décadence dont le sort ne saurait intéresser les âmes généreuses.

— Mais tout cela n'est qu'apparence.

— Frivoles et légers d'esprit, nous prenons plaisir à nous railler, à nous critiquer, à nous moquer de nous, exaltant absurdement tout ce qui est étranger, et parlant avec un sourire sceptique et désabusé de notre ruine prochaine.

— Mais que le danger surgisse!

— Que la guerre — que vous préférez — éclate et vous verrez une France qui étonnera le monde.

— Tous les partis, Monsieur, auront cessé d'exister.

— Toutes les querelles seront momentanément oubliées.

— Plus de socialistes, ni de cléricaux, ni de républicains, ni de réactionnaires.

— Il n'y aura plus que des Français combattant dans l'amour sacré de la Patrie et qu'une même foi, qu'un même élan littéraire au-devant des envahisseurs.

— Nous ne sommes pas prêts d'être vaincus?

— Nous nous préparons en combattant.

— Les munitions qui nous manquent on les fera pendant les batailles.

— truire le monde. Ce sera la France qui aura la victoire, la France qui en quelques mois, et sous a ruée de l'ennemi, aura fait ce que l'Allemagne a mis cinquante ans à accomplir.

— Ne plaiguez pas mon pays, Monsieur.

— Si l'Allemagne nous attaque, plaiguez l'Allemagne.

— La lutte sera dure pour elle et pour nous, mais l'heure de son châtiment sonnera.

— On ne provoque pas impunément la France.

— Bravo! s'écria van Missen, gagné par la chaleureuse conviction de Pierre.

— Vous avez raison. J'ai foi en la France.

— Et moi aussi! dit Odile, pleine d'admiration pour son fiancé.

Et elle ajouta aussitôt:

— C'est mon devoir de défendre aussi la France, puisque je vais être Française.

Un regard éloquent de Pierre remercia la jeune fille.

Vandernuyts hochait la tête d'un air de doute.

— Le ciel vous entende, monsieur Sinclair.</